

2018_03_08_tract_appel_SOLIDAIRES _____	3
2018_03_08_appel_unitaire_maquette_SOLIDAIRES _____	5
2018_03_08_tract_SOLIDAIRES_retraitees _____	7
2018_03_08_tract_SOLIDAIRES_sur_violences _____	9
2018_03_08_tract_interOS_retraitees_encore_plus_d_inegalites ____	11
2018_03_08_communique_de_presse_SOLIDAIRES _____	13
2018_03_08_preavis_greve_SOLIDAIRES _____	15

Le 8 Mars, Grève pour les droits des femmes

Les luttes des femmes ont permis de progresser vers l'égalité mais rien n'est achevé ni acquis. Les combats à mener sont encore nombreux.

Les remises en cause existent trop souvent et les grandes annonces (comme afficher l'égalité femme/homme comme grande cause nationale du quinquennat) sont souvent des coquilles vides.

Cette année, l'affaire Weinstein a permis une certaine libération de la parole des femmes sur les abus et violences sexuelles. Il est indispensable que cette parole soit entendue y compris sur nos lieux de travail.

Dans la fonction publique, les inégalités F/H sont une réalité prégnante.

- Une proportion de femmes occupant des emplois de directions moindre que leur part dans l'ensemble des catégories,

- une inégalité salariale qui persiste avec 15% de moins pour les femmes que pour les hommes en moyenne avec des inégalités parfois bien plus fortes dans le versant hospitalier notamment,

- une précarité des femmes très marquée puisque plus de 66% des non-titulaires sont des femmes.

La liste des inégalités est malheureusement bien longue.

Les dernières annonces du Premier Ministre et du Ministre de l'Action et des Comptes Publics vont avoir de véritables conséquences aggravant encore un peu plus les inégalités.

- L'accentuation du RIFSEEP (et donc la rémunération au mérite) va encore aggraver la situation des femmes puisqu'il est clair que ce système défavorise les femmes (jugées souvent moins disponibles, moins impliquées...),

- Le recours accru aux contractuel-les (en situation plus précaires) va toucher massivement les femmes alors que l'on retrouve déjà plus de 67% de femmes parmi ce mode de recrutement,

- L'avenir plus qu'incertain des CHSCT va encore fragiliser les femmes en situation de harcèlements et de violences puisque ces instances ont un rôle clé alors que ces instances ont un rôle dans ces situations

Toutes et tous ensemble,
revendiquons :

- L'application réelle du principe « A travail égal, salaire égal ».

- L'intégration des primes dans le traitement.

- La non-pénalisation de la période de maternité et de congé parental.

- La revalorisation des carrières féminines : métiers de la filière sociale, infirmier(es), enseignants (tes)...

- L'accès à une formation professionnelle continue qualifiante.

- La reconnaissance de la pénibilité pour les métiers féminins

- La revalorisation des pensions des femmes par le rétablissement de la retraite à 60 ans, l'intégration des primes dans la base de calcul des retraites.

- Le partage du travail avec les 32H pour tous-tes, sans flexibilité.

- Le développement du service public de la petite enfance.

- La généralisation des rapports de situation comparée.

- que les rapports et autres missions deviennent des réalités concrètes pour les femmes.



Nous appelons à l'action et à la grève pour les droits des femmes le 8 mars !

Les luttes féministes ont permis de conquérir des droits et de progresser vers l'égalité entre les femmes et les hommes. Mais cette égalité est loin d'être effective. C'est pourquoi la journée du 8 mars ne se « fête » pas et n'est pas la « journée de la femme » mais bien celle de lutte pour les droits des femmes ! Le 8 mars est une journée internationale de convergence de toutes nos luttes, celles des femmes d'ici et d'ailleurs.

L'égalité entre les femmes et les hommes est pour nous incontournable : elle participe du progrès social. Laisser perdurer les inégalités, s'exercer les violences contre les femmes et les filles, c'est porter une responsabilité sur le fait que les idées rétrogrades progressent, que le patriarcat perdure. Et nous ne cesserons pas de le répéter : la « cause des femmes » n'est ni secondaire, ni une opération de communication. Elle ne se limite pas à féminiser les postes de direction en oubliant la majorité des femmes scotchées au plancher collant des temps partiels et de la précarité. Elle demande outre une volonté politique de tous les instants, des moyens humains comme financiers importants pour y parvenir et des sanctions contre les employeurs qui ne respectent pas l'égalité professionnelle. Notre constat est sans appel : le gouvernement français ne les a jamais mis en place. Le patronat met toute son énergie à combattre toute mesure contraignante. Et c'est ainsi qu'en 2018, l'urgence à obtenir l'égalité est toujours là.

Les femmes sont nombreuses à se mobiliser. Elles dénoncent les violences sexistes et sexuelles à la maison, dans l'espace public, au travail. Elles alertent sur les stéréotypes de genre toujours persistants dans les médias, à l'école, dans la vie publique et privée. Elles condamnent la précarité, la pauvreté, le chômage. Elles refusent les inégalités au travail en termes de salaires, d'accès à l'emploi, de carrière, de temps de travail. Et elles rappellent les conséquences de toutes ces inégalités sur le montant des retraites. Elles dénoncent les conséquences de la répartition inégalitaire des tâches domestiques sur la vie des femmes. Elles luttent contre les remises en cause du droit à l'avortement, à l'accès à la contraception. Elles exigent la garantie de services publics pour toutes et tous, des services à développer et équilibrer sur l'ensemble des territoires, de la petite enfance à la perte d'autonomie. Elles combattent la lesbophobie et tous les stéréotypes relatifs à toute autre catégorie discriminée. Elles soutiennent les migrantes et réfugiées. Elles n'admettent pas les discriminations, comme celles visant les femmes handicapées...

Cette liste, bien longue, montre qu'il s'agit bien d'un système social derrière toutes ces inégalités. Cette domination, nous la refusons et la refuserons. Jusqu'à ce qu'elle cesse. Et pour cela, nous appelons à agir sur tout le territoire, par des actions de grève, des débrayages, des rassemblements, des manifestations. L'égalité entre les femmes et les hommes est une question de justice sociale et de démocratie. C'est un levier pour gagner l'émancipation de toutes et tous.

C'est pourquoi nous appelons toutes nos organisations à préparer dès à présent les mobilisations du 8 mars 2018 sur l'ensemble des territoires.

Premiers signataires : CNDF, CGT, FSU, Union syndicale Solidaires, Action Aid France Peuples Solidaires, Femmes Egalité, UNEF, Chiennes de garde, Encore féministes, Zeromacho, Réseau Féministe « Ruptures », Le Planning Familial, MNCP, ATTAC, Femmes libres radio libertaire, marche mondiale des femmes...

Paris, le 1^{er} mars 2018

Communiqué de presse :

8 mars, journée revendicative des femmes

Les inégalités plus fortes pour les retraitées que pour les salariées

Le scandale de l'inégalité des salaires entre les hommes et les femmes s'accroît en retraite. Le salaire des femmes ne représente que 83 % de celui des hommes, et le système de retraite accroît les inégalités, la pension des femmes ne s'élève qu'à 61 % de celle des hommes.

Cet écart devrait se réduire progressivement du fait d'une meilleure insertion des femmes dans le travail salarié, **mais les gouvernements successifs prennent des mesures, des « réformes » disent-ils, qui, de fait, augmentent les inégalités** entre les personnes retraitées :

- Pour le privé, ils ont mis 25 années, au lieu de 10, dans le calcul de la pension, ajoutant ainsi 15 années moins bonnes, et les femmes ont moins de bonnes années que les hommes.
- Pour tout le monde, ils ont augmenté la durée de cotisation et même inventé la décote, jusqu'à 25 % de la pension en moins s'il manque 5 années de cotisation, or les femmes ont moins d'années cotisées que les hommes et elles ont donc, plus souvent que les hommes, une retraite plus faible et amputée par une décote.
- Pour la fonction publique, ils ont supprimé l'ajout d'un an de durée de cotisation pour chaque enfant, et l'ont remplacé de fait par 6 mois. Les femmes perdent ainsi 6 mois de cotisation par enfant.

Et demain risque d'être bien pire : le Président Macron veut une pension proportionnelle aux cotisations versées : « *un euro cotisé donne les mêmes droits* ». Cela veut dire que demain, qui ne verse pas n'a pas de droit, alors qu'aujourd'hui, notre système de retraite solidaire accorde des droits à des personnes momentanément hors travail : maternité, éducation des enfants, chômage, maladie, invalidité, etc. Il accorde même une réversion aux personnes n'ayant rien cotisé ! Ces solidarités représentent 20 % des retraites et concernent 9 femmes sur 10. Sans ces solidarités, la pension des femmes serait inférieure de 25 %. C'est le risque du système promis par E. Macron : un énorme accroissement des inégalités entre les retraites des femmes et des hommes.

Les luttes féministes ont permis de conquérir des droits et de progresser vers l'égalité entre les femmes et les hommes. Mais cette égalité est loin d'être effective. Le 8 mars est la journée de la lutte pour les droits des femmes. Les retraitées et retraités de l'UNIRS appellent à se mobiliser le 8 mars 2018. Des initiatives, des rassemblements, des manifestations se dérouleront dans tous les départements. A Paris, le rassemblement commencera à 15 h, Place de la République, et la manifestation ira, par les « Grands Boulevards », jusqu'à l'Opéra.

Contacts presse :

Gérard Gourguechon 01 40 18 18 12
Patrice Perret 06 25 94 78 00

C'est la parole des femmes qui doit compter !

L'affaire Weinstein a permis à des milliers de femmes de dénoncer les abus, violences sexuelles dont elles ont été victimes.

En France, les chiffres connus sont ceux-là :

- **Plus d'une femme sur deux (53%) et plus de six jeunes femmes sur dix (63%) ont déjà été victimes de harcèlement ou d'agression sexuelle au moins une fois dans leur vie** (sondage Odoxa octobre 2017).
- **Une femme meurt tous les 3 jours sous les coups de son conjoint, 123 femmes ont été tuées par leur partenaire ou ex-partenaire en 2016.**
- **20 % des femmes actives soit une femme sur 5, disent avoir été confrontées à une situation de harcèlement sexuel au cours de leur vie professionnelle.**

Toutes les semaines ces sujets sont désormais mis en avant par les médias, mais est-ce étonnant quand enfin la chape de plomb d'un système patriarcal saute ?

C'est la parole des femmes qui doit compter désormais

Peu importe le grade hiérarchique de la personne accusée, ses fonctions politiques, professionnelles, ses compétences, son milieu social, sa religion... il faut que les sanctions soient appliquées, de manière juste et précise. Le combat contre le sexisme et les violences doit s'apprendre dès l'école primaire, et doit devenir enfin une réalité dans toute la société !

Dans ce contexte de libération de la parole, subir les discours sur la calomnie ou la diffamation (des intéressés, de leur entourage ou d'autres) comme dans les affaires Darmanin, Ramadan ou Hulot... devient intolérable. Pourquoi ?

- Parce que sur le peu de cas qui remontent jusqu'au traitement pénal de ces violences, et comme pour les autres crimes et délits, moins de 10% des dénonciations pour violences sexuelles sont de la diffamation. **Ce qui veut bien dire que 90 % des cas sont des affaires avérées de violences sexuelles.**
- Parce que menacer de diffamation, c'est aussi sou-

vent interdire partout et sur nos lieux de travail la prise en compte de la parole des femmes.

Pour faire véritablement bouger les choses, Solidaires revendique de vraies politiques de lutte contre les violences et des moyens financiers. Il faut :

- Financer un plan qui va de l'éducation, la formation, la prévention, jusqu'à la protection des femmes (logement, aménagement du travail...)
- Financer les associations qui travaillent chaque jour auprès des femmes victimes de violences, comme le planning familial ou encore l'AVFT (association contre les violences faites aux femmes au travail) qui a dû fermer son numéro d'appel faute de moyens pour faire face à toutes les demandes actuelles !
- Redonner au service public (magistrat-es, actrices de prévention, de la protection judiciaire, personnel de santé) les moyens financiers et humains d'accueillir dignement et d'accompagner les femmes victimes de violence dans leurs démarches.
- Arrêter de supprimer les CHSCT, de réduire les instances représentatives du personnel qui exercent un rôle clef dans la prévention et le traitement du harcèlement sexuel, et/ou des violences conjugales détectées sur le lieu de travail.

Pour agir concrètement :
Remplissez le questionnaire sur les violences au travail sur le site:
8mars15h40.fr

**Grève des femmes
le 8 mars !**





Paris, le 5 mars 2018

Pour les femmes retraitées, encore plus d'inégalités

La gestion des carrières des femmes tout au long de leur vie en activité amplifie les inégalités entre Hommes et Femmes à la retraite.

Alors que l'écart de salaires entre hommes et femmes est de 27 %, les pensions de droit direct des femmes sont inférieures en moyenne de 40 % à celles des hommes. Au final, droits directs et dérivés (dispositifs familiaux et pension de réversion) confondus, les femmes perçoivent une pension inférieure de 26 %.

L'augmentation de l'activité des femmes sur le marché du travail a contribué de façon croissante au financement des régimes de retraite. Mais si les droits familiaux et conjugaux ont permis de réduire l'écart entre hommes et femmes, les réformes intervenues depuis 1993 ont davantage pénalisé les femmes aux carrières souvent plus courtes et à temps partiel, plus précaires, notamment du fait de :

- l'allongement de la durée d'assurance,
- du passage des 10 aux 25 meilleures années,
- de l'instauration du mécanisme de la décote pour les carrières incomplètes (10 % par annuité manquante en 1993, ramené à 5 % en 2003) qui contraint de nombreuses femmes à attendre l'âge qui annule la décote (67 ans aujourd'hui) pour liquider leurs pensions.

Certaines mesures destinées à adoucir un peu la dureté de ces réformes, comme les dispositifs de départ anticipé pour carrière longue, ont bénéficié davantage aux hommes, tandis que certaines mesures plus favorables aux femmes, comme la meilleure prise en compte du temps partiel (2014) sont cosmétiques.

Dans la Fonction publique, les droits familiaux ont été radicalement remis en cause avec la suppression de la bonification d'un an/enfant (« remplacée » par une durée de 6 mois pour la seule durée d'assurance) pour les enfants nés après 2004.

La retraite est un enjeu de société.

Considérer la question des retraites à partir de la situation des femmes permet de réfléchir au projet de société souhaité dans sa globalité, et de mettre en avant de nouvelles revendications de progrès pour toutes et tous.

Si les dispositifs familiaux sont indispensables pour réduire les inégalités de pension entre les femmes et les hommes, ils sont à double tranchant : ils enferment les femmes dans le rôle de mère en pérennisant l'assignation sociale des femmes aux tâches parentales. Il est donc indispensable de :

- lutter effectivement contre les discriminations professionnelles,
- d'assurer l'égalité salariale,
- de préserver et d'améliorer les dispositifs des pensions de réversion qui bénéficient principalement aux femmes, en particulier en supprimant le plafond dans le régime général,
- de développer des politiques publiques de mode d'accueil dès la petite enfance.

Si le taux d'activité des femmes rejoignait celui des hommes (il est actuellement plus bas de dix points), le financement des caisses de retraite en serait grandement amélioré, tout comme le droit direct à pension des femmes.

François Thiéry-Cherrier (UCR-CGT, 263 rue de Paris, 93515 Montreuil cedex)

Didier Hotte (UCR-FO, 141 avenue du Maine, 75680 Paris cedex 14)

Jacqueline Valli (UNAR-CFTC, 128 avenue Jean Jaurès, 93697 Pantin cedex)

Daniel Delabarre (UNIR CFE-CGC, 59 rue du Rocher, 75008 Paris)

Marylène Cahouet (FSU, 104 rue Romain Rolland, 93260 Les Lilas)

Gérard Gourguechon (UNIRS-Solidaires, 31 rue de la Grange aux Belles, 75010 Paris)

Michel Salingue (FGR-FP, 20 rue Vignon, 75009 Paris)

Francisco Garcia (Ensemble & Solidaires - UNRPA, 47 bis rue Kléber, 93400 St Ouen)

Jacques Sanchez (LSR, 263 rue de Paris, 93515 Montreuil)

Paris, Toulouse, Bordeaux, Marseille, Lyon, Nîmes, Strasbourg, Niort, Lorient, Saint Denis de la Réunion... Madrid, Varsovie, Buenos Aires, Washington, Dakar, Mexico, Riyad, Pretoria, Téhéran, Delhi, Canberra, Pékin, Moscou etc. le 8 mars 2018

Un 8 mars de lutte, un 8 mars de grève !

L'Union syndicale Solidaires est engagée, avec d'autres organisations syndicales et mouvements féministes, dans l'appel à faire de ce 8 mars une journée de luttes et de grèves. Nombre de nos structures ont déposé des préavis de grève, et participent aux mobilisations sur tout le territoire.

A la même heure, le gouvernement annonce un certain nombre de mesures. Tout d'abord, nous tenons à indiquer que notre organisation n'a pas été destinataire du document d'orientation de ce gouvernement présenté hier par le Premier ministre devant certaines organisations syndicales en matière d'égalité professionnelle, et de lutte contre les violences sexistes et sexuelles au travail. Nous en prenons acte. Dans le même temps, au vu du nombre de verbes au conditionnel inscrits dans ce document, notre Union reste dubitative sur la portée d'un tel texte. Hormis l'effet d'annonce bien entendu, comme tous les gouvernements qui ont utilisé les précédents 8 mars... et avec le résultat que tout le monde peut constater aujourd'hui. Par exemple, nous rappelons au gouvernement que les services de l'inspection du travail n'ont malheureusement qu'environ 2000 agent.es et non 7000 comme annoncé ce matin par la secrétaire d'Etat à l'égalité. Pour agir, c'est bien peu.

Nous ne sommes pas dupes. L'égalité entre les femmes et les hommes demande des moyens humains et financiers, en plus de mesures concrètes, qui sont loin d'être la priorité de ce gouvernement. On ne supprime pas les écarts de salaire par un logiciel, aussi libre soit-il et surtout lorsque celui-ci ignore les inégalités salariales issues des évolutions de carrières femmes/hommes différentes ! On ne lutte pas contre les stéréotypes de genre sans s'interroger par exemple, sur une langue qui affirme, dès la petite enfance, que le « masculin l'emporte sur le féminin ». On ne combat pas les violences faites aux femmes sur le lieu de travail en supprimant des outils collectifs tels que les CHSCT, dans le privé comme dans le public. De même qu'on ne peut se réjouir de la libération de la parole des femmes en la remettant en cause et en l'attaquant pour diffamation. On ne condamne pas le temps partiel en permettant aux entreprises d'y avoir accès sans les taxer. Etc, etc.

L'Union syndicale Solidaires appelle à faire de ce 8 mars une journée de mobilisation pour l'égalité. Pas dans 100 ans, pas dans 10 ans. Maintenant !



Paris, le 20 février 2018

Monsieur Denis TURBET-DELOF
Union Syndicale Solidaires
Délégué général fonction publique
31 rue de la Grange aux Belles
75010 – PARIS

à
Monsieur Gérard Darmanin
Ministre de l'action et des comptes publics
139 Rue de Bercy
75012 – PARIS

OBJET : préavis de grève du 8 mars 2018

Monsieur le Ministre

Solidaires Fonction Publique dépose un préavis de grève pour le **mercredi 8 mars 2018** (ce préavis comprend la nuitée en amont de cette journée pour les personnels travaillant en horaires décalés).

Ce préavis concerne l'ensemble des personnels titulaires, stagiaires, contractuels et auxiliaires des trois versants de la fonction publique et des établissements publics (y compris ceux présentant un caractère industriel et commercial).

Ce préavis est motivé par les raisons suivantes :

- Contre les inégalités persistantes et qui s'aggravent entre les femmes et les hommes malgré le protocole égalité professionnelle.
- Pour Solidaires fonction publique, le 8 mars est une journée de lutte pour le droit des femmes.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma parfaite considération.

Pour l'Union Syndicale Solidaires Fonction Publique

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'D. Turbet-DeLOF', written in a cursive style.

Denis TURBET-DELOF

